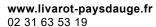
LIVAROT-PAYS D'AUGE











Sommaire

l'édito du maire p. 3

les maires-adjoints p. 4

Frédéric LEGOUVERNEUR

Mireille DROUET

François GILAS

Brigitte MOREIRA

Didier LALLIER

Marie-Jeanne LEBOURGOIS

Roland BAUCHET

Brigitte BAUMY-LECLERC

Patrick BEAUJAN

Vanessa BONHOMME

Joël VREL

Claudie SARNIGUET

Jacqueline MICHEL

Patrick TARDIVEL

Marie-Thérèse STALMANS

Michel PITARD

Martine DESHAYES

Denis LEGOUT

Bernard DORIO

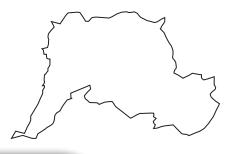
des maires-déléqués s'expriment p. 14

l'enseignement p. 21

l'agglomération Lisieux Normandie

les différents services

les formalités administratives



Retrouvez toutes ces informations sur :



www.livarot-paysdauge.fr

suivez-nous sur 🛍 Commune de Livarot-Pays d'Auge

Directeur de la publication Philippe GUILLEMOT / Maire-Adjointe déléguée à la Communication Brigitte MOREIRA / Conception et réalisation Camille FABLET. $\textbf{Tirage} \ 3800 \ exemplaires - \textbf{Diffusion} \ gratuite \ / \ \textbf{Impression} \ \textbf{LEMESLE} \ \textbf{Imprimerie}.$ Imprimé sur papier éco label / Crédit photos Service communication de la commune de Livarot-Pays d'Auge (sauf mention contraire) © Toutes les photos parues dans ce bulletin sont la propriété exclusive de la commune de Livarot-Pays d'Auge. Toute reproduction partielle ou totale ne peut être faite sans l'autorisation de la Mairie de Livarot-Pays d'Auge / Remerciements aux élus, aux maires délégués, aux directeurs d'école et aux acteurs ayant joué un rôle important dans l'élaboration de ce numéro, ainsi qu'au groupe de relecteurs.

LIVAROT-PAYS D'AUGE ••••

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

LIVAROT-PAYS D'AUGE Place Georges Bisson Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Lundi au vendredi

9h - 12h15 / 13h45 - 17h30

Samedi

9h - 12h (sauf juillet et août) Tél.: 02 31 63 53 19 Fax: 02 31 63 15 89

Courriel: mairie@livarot-paysdauge.fr Site: www.livarot-paysdauge.fr

MAIRIES DÉLÉGUÉES

AUQUAINVILLE 02 31 32 30 18

LES AUTELS ST-BAZILE 02 33 67 32 81

BELLOU 02 31 32 38 75

CERQUEUX 02 31 32 93 00

CHEFFREVILLE-TONNENCOURT

02 31 32 31 34

LA CROUPTE 02 31 32 36 78

FAMILLY 02 31 32 90 88

FERVAQUES 02 31 32 31 64

HEURTEVENT 02 31 62 00 05

LE MESNIL-BACLEY 02 31 63 47 31

LE MESNIL-DURAND 09 62 10 51 87

LE MESNIL-GERMAIN 02 31 63 85 88

MEULLES 02 31 32 92 88

MOUTIERS-HUBERT 02 31 63 18 58

NOTRE-DAME DE COURSON 02 31 32 30 70

PRÉAUX ST-SÉBASTIEN 02 31 32 92 11

STE-MARGUERITE DES LOGES 02 31 63 53 55

ST-MARTIN DU MESNIL-OURY 02 31 63 60 13

ST-MICHEL DE LIVET 02 31 61 19 96

ST-OUEN LE HOUX 02 31 62 97 09

TORTISAMBERT 02 31 63 92 27

URGENCES

SAMU 15 POMPIERS SDIS 18 ou 112 POLICE SECOURS 17 SAMU SOCIAL 115 SOS MÉDECINS 36 24 PHARMACIE DE GARDE 32 37



















l'édito

Chers Concitoyens, Chers Amis, Bonjour à toutes et tous,

L'année 2018 s'achève et nous nous préparons à aborder l'année 2019.

Au nom de toute la municipalité, élus et agents, j'espère d'abord que vous avez passé de joyeuses fêtes de fin d'année et permettez-moi de vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année. Une bonne santé, de belles réalisations et beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Avec vos 85 conseillers municipaux dont 22 maires délégués et 19 maires adjoints, nous maintenons la même dynamique afin d'harmoniser l'ensemble du territoire communal et offrir une qualité de service à l'ensemble de nos administrés. Ainsi, la réorganisation des services techniques, scolaires et administratifs (96 emplois, 60 équivalents temps plein) qui s'achève, répondra aux besoins de chacun, tout en facilitant la gestion de notre commune pour les 33 futurs conseillers municipaux qui nous succéderont en 2020.

Pour 2019, le même volume financier sera dédié à l'entretien de la voirie de l'ensemble des communes historiques et nous accentuerons les efforts pour le fleurissement, l'amélioration de notre environnement dans le domaine de la biodiversité. Les travaux d'entretien de nos écoles de Fervaques, Meulles, Notre-Dame-de-Courson et Livarot sont programmés et après d'importants travaux d'entretien sur plusieurs de nos églises, nous poursuivrons avec celle de Livarot dont le diagnostic vient d'être rendu. Nous resterons bien entendu attentifs à ce que chacun de nos habitants se sente écouté, pris en compte et continuerons à accompagner les associations (au nombre de 108) qui animent toute l'année notre territoire.

Les projets se concrétisent :

- La sécurisation des bourgs du Mesnil-Durand et Tortisambert, avec la réfection complète de la voirie et ses aménagements (fin des travaux décembre 2018 au Mesnil-Durand et début janvier 2019 pour Tortisambert).
- La revitalisation du centre bourg de Livarot, avec la réfection complète de la voirie et ses aménagements, est en cours dans les rues Foch, Gambier, Gambetta et débutera en 2019 pour les rues de Lisieux et du Général Leclerc.
- La revitalisation du centre bourg de Fervaques avec la démolition du « bunker » et l'aménagement d'un parking en 2019.
- La pose des premiers panneaux du nouvel adressage commencera en début janvier 2019.

Nous avons accordé des subventions à cinq commerces à Livarot pour l'amélioration des façades en centre-ville et quatre nouveaux commerces devraient ouvrir leur porte dès ce début d'année. Concernant les lotissements, quatre terrains restent à vendre à Livarot. Le nouveau lotissement d'Auquainville a déjà trouvé deux acquéreurs et il reste également plusieurs terrains disponibles à Fervaques.

Toute l'équipe municipale participe à cette dynamique et vous pouvez vous adresser à vos maires délégués, interlocuteurs privilégiés, pour répondre à toutes vos questions et vous communiquer les informations de notre commune de Livarot-Pays d'Auge.

Rédigé dans la continuité de la précédente édition par chaque adjoint et chacun des maires délégués qui ont souhaité s'exprimer, ce bulletin vous apportera des informations sur les actions menées sur notre territoire pour renforcer la cohésion et le lien indéfectible des 22 communes historiques qui le composent.

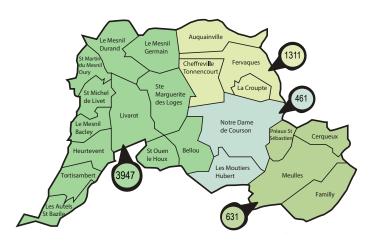
Bonne lecture, Bien à vous toutes et tous,

Philippe GUILLEMOS LINE

les maires adjoints



Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué aux Finances, au Budget et au Personnel. **Vice-Président délégué aux Transports à l'Agglomération Lisieux Normandie.



Organisation administrative :

Après la centralisation du personnel et les mutualisations telles que les assurances et les lignes téléphoniques/ADSL, nous avons décidé d'anticiper la réorganisation des bureaux de vote à compter des élections européennes de 2019, pourpasserde 23 à 7 bureaux. Cette réorganisation permet une simplification administrative importante et une configuration pérenne pour les années suivantes, notamment après les élections municipales de 2020, avec une municipalité de 33 conseillers, contre 85 actuellement. En sus, les nouvelles cartes électorales fournies aux habitants, seront libellées à la nouvelle adresse de chacun.

Vous pouvez voir sur le plan ci-dessus le découpage géographique et le rattachement des communes historiques aux 3 bureaux de Livarot, 2 bureaux de Fervaques, 1 bureau de Notre-Dame-de-Courson et 1 bureau à Meulles.

Budget Eau et Assainissement:

Pour équilibrer son budget de fonctionnement en assainissement, le conseil municipal a voté une augmentation de 4 centimes d'euros/m³ pour les habitants de Livarot, du Mesnil-Bacley et du Mesnil-Durand. Dans le même temps, pour harmoniser ses tarifs sur l'eau potable, le Syndicat d'Eau de la Fontaine Ménage, avoté un prix unique de 2,40 euros/m³TTC, pour les communes de Val-de-Vie, Livarot et l'ex-Syndicat de Bellou pour 2019. Le prix de l'eau sur Livarot étant de 2,94 euros/m³ en 2018, le montant de la facture SAUR sur l'eau et l'assainissement diminuera pour un même volume d'eau consommé.

Les finances:

Nous terminons 2018 dans un excellent respect du budget annuel. La situation prévue pour 2019 nous permet d'envisager des travaux importants et nécessaires : le projet Hôtel du Vivier et des réparations pour l'Église de Livarot, sans oublier un programme soutenu de voirie, notamment pour les zones rurales. Le faible endettement de la commune nouvelle permettra de profiter des taux actuels très bas pour lancer un emprunt qui financera une partie de ces travaux et assurera une trésorerie solide.





Mireille DROUET, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée à l'Environnement,

Conseillère déléguée « Plan Climat Air Energie Territorial » à l'Agglomération Lisieux Normandie.

'idée de fédérer des producteurs et de futurs consommateurs de notre commune autour de ce slogan de l'A.B.N. (Association Bio Normandie): « Manger BIO et local c'est idéal » a germé il y a dix huit mois au sein de la commission environnement. Quant au cheminement qui aboutit aujourd'hui à la création d'un point de vente repéré et facilement accessible au centre ville de Livarot, il a duré neuf mois.

Ce sont deux groupes de travail qui ont été initiés et animés avec nos partenaires locaux ; un groupe d'apiculteurs et un groupe d'agriculteurs. Chacun d'eux préservant, dans son lieu de production, la nature et la biodiversité.

L'association de producteurs, qui est née cet été de ces rencontres régulières, a été nommée par ceux-ci « la bérouette bio ».



À ce stade, la commune prêtera un local situé place Carnot (Livarot), de façon à faciliter l'accès à tous les consommateurs souhaitant trouver ces aliments variés, à des prix abordables, puisque sans intermédiaires.



Nous nous félicitons de la confiance que ces professionnels nous accordent et de leur prise de décision qui va dans le sens d'une politique plus générale de protection de l'environnement. Cette initiative partagée répond à un besoin, une demande des consommateurs, sans réelle concurrence avec les commerces existants qui ne proposent pas, ici, ces produits frais vendus en circuit « très » court.

Enfin, nous imaginons que cette nouvelle attractivité du centre-bourg sera bénéfique à l'ensemble des habitants et amènera, pour tous les commerçants, une nouvelle clientèle.



Différents fléaux ne les ont pas épargné au cours de l'année 2018. Ce furent d'abord les inondations de mai, autour du Manoir de l'Isle qui impactèrent le rucher des écoles de Livarot. Puis au cours de l'été, un acte de vandalisme qui détruisit une ruche des écoles de Notre-Dame-de-Courson et Meulles. Enfin, comme toutes leurs congénères, nos abeilles ont à souffrir des attaques incessantes des frelons asiatiques.

La commission environnement déplore toutes ces pertes et a souhaité réagir positivement. Ainsi, nous pouvons vous annoncer la restauration des ruches abîmées et l'ajout de trois nouvelles (une sur chaque lieu). C'est en tout cinq essaims d'abeilles noires normandes qui vont être installés, après la période d'hivernage, à proximité des classes élémentaires de notre territoire.

Comme les deux années précédentes, nous préparons la troisième édition de la Fête des Abeilles qui se déroulera à Notre-Dame-de-Courson, à l'issue de l'enseignement pédagogique dispensé par Joël LOUET au bénéfice des scolaires des écoles concernées.

RAPPEL

PLAN D'ACTION CONTRE LE FRELON ASIATIQUE DANS LE CALVADOS

Il est mis en place afin de protéger la population, la biodiversité et l'apiculture. La destruction des nids secondaires est entièrement à la charge des communes (le particulier n'a rien à débourser) qui peuvent bénéficier de 30% de subvention du Conseil Départemental.

En période de lutte collective, les nids de frelons asiatiques doivent être signalés, dès que possible, à :

Mairie de Livarot-Pays d'Auge : 02 31 63 53 19

Pour mémoire, le frelon asiatique est invasif et très nuisible, classé en 2012 « danger sanitaire » de niveau 2 sur une échelle qui en compte 3. Le nombre de nids de frelons asiatiques détruits sur le territoire du Calvados s'élevait à **3 000 en novembre dernier** (dont une cinquantaine sur la commune de Livarot-Pays d'Auge). Reconnu surtout comme prédateur des abeilles, il a aussi tué trois personnes en Normandie depuis le début de l'été 2018.





Brigitte MOREIRA, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée à la Communication.

J'ai à cœur de débuter une nouvelle année avec tous mes collègues. Les projets aboutis et à venir sont nombreux au regard des informations dont vous disposerez en parcourant ce bulletin de décembre qui se veut être un support de communication d'intérêt général, sincère, authentique et respectueux de chacun.

Nouvel adressage:

Début janvier 2019, la pose des panneaux de rue et numéros d'habitation sera réalisée par un prestataire.

Avec Joël VREL, maire adjoint à Livarot-Pays d'Auge, nous avons énormément travaillé pour que ce dossier très fastidieux aboutisse avant la fin de l'année! Merci aux maires délégués qui ont aussi contribué; à Camille FABLET, chargée de communication, qui a su garder le cap en travaillant parallèlement sur d'autres projets.

Prochaines actions:

- communiquer à l'ensemble des habitants leurs certificats d'adressage indiquant leur nouvelle adresse;
- mettre en place un règlement concernant la communication et son affichage en entrée de bourg à Livarot-Pays d'Auge;
- élaborer des panneaux ludiques et informatifs aux abords du Ruisseau Le Douet Fleury, dont la livraison de travaux a été faite cet été;
- maintenir une communication globale sur l'ensemble du terroire ;
- maintenir deux parutions par an du bulletin municipal ;
- installer et administrer un panneau lumineux en centre-bourg de Livarot, à l'issue des 4 phases travaux et créer une nouvelle ergonomie pour le site internet afin qu'il soit plus approprié à notre nouveau territoire et aux nouvelles technologies.





Vanessa BONHOMME, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée de la Vie Associative et Jeunesse, et aux Affaires Scolaires.

a Commission Vie Associative et Jeunesse, a organisé le 8 septembre son deuxième Forum des Associations, où 33 associations ont répondu présentes. De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de la journée avec notamment des démonstrations des champion et vice-champion de France dans certaines disciplines sportives.



La commune de Livarot-Pays d'Auge accueille actuellement 108 Associations (Sportives, Culturelles et Sociales) sur son territoire. Ce Forum permet de les faire découvrir à la population et aide celles-ci à recruter de nouveaux adhérents.

Cette année, deux nouvelles associations ont vu le jour : Livarot Animations présidée par M. Bernard DORIO et l'Association du Plateau, présidée par M. Jacques PRESTAVOINE, qui organise des randonnées, des concours de cartes et diverses activités afin de divertir et tisser un lien social avec l'ensemble des habitants des communes du Plateau et toute autre personne intéressée.

Déléguée aux Affaires Scolaires, mon rôle est de participer aux Conseils des Écoles de Livarot, Notre-Dame-de-Courson/Meulles, Fervaques et l'OGEC¹ pour l'École St-Joseph. Ma présence consiste à représenter la commune, afin d'accompagner les écoles dans leur fonctionnement et leurs projets.

En tant que co-organisatrice avec Joël VREL et Brigitte BAUMY-LECLERC des Saveurs d'Automne qui ont eu lieu le 7 octobre dernier, nous allons intégrer les écoles à notre projet 2019 par le biais d'un concours permettant aux enfants de découvrir le potager.

1 Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

La commune de Livarot a procédé à une plantation mécanisée de bulbes pour une floraison printanière.

8 500 bulbes de tulipes et de narcisses ont été plantés mécaniquement aux entrées de ville : rue de Lisieux, avenue de Neuville, route de Saint-Pierre-en-Auge, route d'Orbec. Ces plantations s' inscrivent dans une démarche de développement durable car ces bulbes ont une durée de vie entre 8 et 10 ans. La floraison s'étalera de février à avril avec une fauche des fanes aux alentours du 15 juin.



Responsable des services techniques : Philippe MARIE



Joël VREL, Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué à l'Adressage, aux Cimetières et à la Culture.

Parcours sportif « de Neuville »

Situé à Livarot (Accès libre et gratuit : route d'Orbec prendre le chemin de la Cabine, l'entrée se situe en haut de la côte à droite), ce parcours sportif est entretenu par les agents municipaux des espaces verts. Il est composé d'une boucle « Cross » de 1000 m (ici en rouge) et une boucle « Entrainement » de 600 m (matérialisé en jaune) agrémenté de 10 équipements sportifs installés en plein air. Ces 10 agrès sont classés par ordre de difficultés.



Pour rappel, ce parcours est interdit les lundis et mardis en période de chasse!



Didier LALLIER, Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué aux Travaux de voirie.

Patrick TARDIVEL, Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge.



Roland BAUCHET,
Maire-adjoint à Livarot-Pays d'Auge,
tous deux délégués aux Travaux
dans les chemins de randonnée pédestre et à leur entretien.

oirie 2018, en investissements :

La dépense des travaux de voirie sur l'ensemble du territoire s'est élevée à 517 450.56 € H.T, soit 620 940.67 € TTC pour une longueur totale de 9 085 m. La subvention accordée se monte à 134 027 €, soit 40 % des travaux éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR: 335 069.84 €).

En fonctionnement:

L'achat de fournitures (cailloux, enrobé à froid) s'élève à 30 000 € TTC. La mise en place des fournitures par l'entreprise est de 42 244 € TTC.

Voirie 2019, en investissements :

Les demandes de subvention D.E.T.R devant être déposées en préfecture au plus tard le 31 janvier 2019, les maires délégués sont appelés à transmettre leurs souhaits. Les priorités, en terme de voirie seront traitées en premier pour 2019.



Marie-Jeanne LEBOURGEOIS, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée aux Affaires Sociales et aux Logements.

Les permanences se tiennent en Mairie de Livarot, les lundis et jeudis de chaque semaine, de 10h à 11h.

Suite aux inondations de juin dernier à Livarot, un arrêté a été publié le 20 octobre 2018 au Journal Officiel, qui reconnaît l'état de catastrophe naturelle. En cas de besoin, une copie de cet arrêté est disponible auprès du service communication. (c.fablet@livarot-paysdauge.fr).

AGENDA:

Décembre 2018 :

- Repas de Noël des aînés, salle des fêtes (pour rappel, chaque commune historique organise son repas avec ses aînés).
- Visite à la fondation St-Joseph pour offrir des chocolats aux résidents et leur souhaiter de très belles fêtes.

Juin 2019:

Voyage organisé pour les livarotaises et livarotais de plus de 65 ans.

ous deux responsables de la gestion et de l'entretien des chemins de randonnée, des fossés et du broyage des bermes et talus.

Pour rappel, l'entretien des haies reste à la charge des propriétaires et locataires. Chaque maire délégué garde son pouvoir de police pour faire respecter cet entretien.

Deux salariés de la BAC Environnement de Livarot entretiennent les chemins de randonnée qui sont de la compétence de l'Agglomération Lisieux Normandie.

M. BAUCHET est référent des chemins Livarot-Pays d'Auge auprès de l'Agglomération Lisieux Normandie. De nombreuses haies en bordure de chemin sont protégées par le PLUI¹. Nous vous remercions de contacter la mairie concernée en cas de modification.

1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La haie bocagère

En plus d'avoir un rôle de délimitation des parcelles, elle présente plusieurs utilités pour l'homme et l'environnement. Elle protège les maisons et les terrains contre le vent et le ruissellement des eaux de pluie. Elle protège aussi le sol de l'érosion. Elle est ornementale puisqu'elle participe à embellir le paysage. Elle enrichit la biodiversité (oiseaux, insectes, petits mammifères...), par la diversité des essences choisies en fournissant aux animaux un abri, de la nourriture et un lieu pour se reproduire (attention cependant à ne pas planter d'espèces invasives qui auraient l'effet inverse).

Elle permet de réduire les risques d'attaques des plantes cultivées par les parasites.

C'est également une source d'énergie renouvelable : le bois de chauffage.

Elle participe à la régulation du climat en stockant du CO², en limitant l'évaporation de l'eau du sol.







Brigitte BAUMY-LECLERC, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée à la Culture et aux Affaires Scolaires.

Le début d'automne fût bien animé, notamment pour notre équipe de l'Omac.

Je profite de cette publication pour remercier les bénévoles, nos partenaires et les services municipaux qui nous accompagnent.

- 1er dimanche d'octobre « Les saveurs d'Automne », Vanessa BONHOMME, Patricia HENRY, Joël VREL, accompagnés de Camille FABLET ont été des acteurs actifs pour que cette journée soit un succès. Le but a été atteint : 28 exposants, des visiteurs nombreux, malgré la météo mitigée! Nous sommes ravis de ce succès qui nous incite à poursuivre.
- 20 et 21 octobre 13ème édition du Salon du Livre et de la gourmandise, avec une nouvelle équipe: un challenge qui a été relevé avec succès. Notre fierté est d'avoir respecté le circuit du livre : un auteur, un éditeur, une librairie. Ce ne fût pas si simple.

Personnellement, je serai ravie de renouveler ce rendez-vous!

• Le cinéma Le Parc, avec Génériques, proposera une projection tous les 15 jours de septembre à fin juin 2019.

Un partenariat a été mis en place entre l'Omac l'EHPAD^{1,} La Plateforme Ressource Villa Verte et le CLIC² du Pays-d'Auge Sud pour des séances de cinéma/débat. Un plus pour faire vivre notre cinéma!

• Des idées sont proposées pour la 5^{ème} édition d'exposition photo en extérieur, nous sommes en étude. L'exposition se tiendra au Manoir de l'Isle du 15 juin au 15 septembre 2019.

BIENTÔT:

En partenariat avec l'école des Rosiers, une boîte à livres sera installée devant l'école. Je souhaite réunir régulièrement les délégués de classe afin de les responsabiliser et pour qu'ils s'approprient leur territoire et leur patrimoine par la même occasion.



MOTS MÊLÉS LES LÉGUMES



AUBERGINE BETTERAVE CAROTTE CHOU

CITROUILLE CONCOMBRE COURGETTE ÉPINARD

HARICOT NAVET POIREAU RADIS



¹ Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

² Centres Locaux d'Information et de Coordination



Patrick BEAUJAN.

Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué aux Travaux des écoles. Conseiller délégué à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie en charge des Maisons de Services Au Public (M.S.A.P.).

délivrent une offre de proximité et de qualité à tous les publics pour leurs démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc...).

En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne, endroit où s'articulent présence humaine et outils numériques.

Qu'est-ce qu'une M.S.A.P?

Chaque M.S.A.P, en fonction de son implantation sur le territoire, apporte une « offre de services » spécifique adaptée aux besoins de la population et identifiée sur son bassin de vie.

Elles peuvent être adossées à des centres médicosociaux, à des offices du tourisme, des espaces de co-working, des médiathèques...

L'offre de services « de base » : Accueil, orientation et information :

- Offrir l'accès à la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'usager;
- Renseigner l'usager des conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir ;
- Orienter l'usager vers l'agence partenaire adéquate ;
- Permettre à l'usager un libre-accès à des postes informatiques connectés à l'internet.

Aide à l'utilisation des services en ligne :

- Accompagner l'usager pour la recherche d'informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel;
- Apporter un appui pour réaliser des téléprocédures (du type déclaration d'impôts par exemple) ou des simulations de prestations ;
- Accompagner l'usager dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie.



Facilité administrative :

- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités ;
- Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité ;
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document ;
- Numériser et imprimer des documents.

Faciliter la mise en relation :

- Aider à la prise de rendez-vous téléphonique ;
- Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire ;
- Organiser un rendez-vous à distance via des systèmes « visio » au sein de la Maison de Services au Public.

L'Agglomération Lisieux Normandie a en charge 5 M.S.A.P sur son territoire, également labellisées « Point Info 14 » :

- Mézidon-Vallée d'Auge : 12, rue Voltaire,
- Livarot Pays d'Auge : 8, rue Général Leclerc,
- Saint Pierre en Auge : 2 rue de Falaise,
- Cambremer : Place de La Mairie,
- Orbec: 2, rue Charles Jokey.

Quelques sites proposent d'autres services comme la vente de billets pour les spectacles à « La Loco » et un service de carte d'identité et passeports à Mézidon. Toutes font la distribution de sacs jaunes ou gris.

À Cambremer la Maison de Services au Public est mutualisée avec le Bureau d'Information Touristique depuis le 1^{er} octobre 2018.

Les projets à venir :

- Mutualisation de la M.S.A.P de Livarot avec l'Office de Tourisme prévu en été 2019 ;
- Déménagement de la M.S.A.P d'Orbec dans les locaux plus adaptés, courant 2019 ;
- Déménagement de la M.S.A.P. de Saint-Pierreen-Auge *(réflexion en cours sur le lieu).*





Claudie SARNIGUET, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée au Fleurissement et à l'Immobilier.



Marie-Thérèse STALMANS, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée au Personnel.

Présidente de la commission fleurissement composée de 10 membres et un jury se déplaçant sur le terrain, nous avons, depuis octobre 2017, ensemble, permis la création de plusieurs concours, tant municipal que départemental.

Le 7 décembre 2017, une première récompense a été attribuée à 14 participants pour les années 2016/2017. L'arrivée de Philippe MARIE, responsable des Services Techniques, a renforcé l'action du fleurissement de la commune de Livarot-Pays d'Auge.

En 2018, un nouveau concours municipal a débuté en avril et le jury, composé de professionnels et d'élus, a été nommé pour évaluer la diversité et la qualité du fleurissement des jardins au fil des saisons. Nous avons compté une vingtaine d'inscriptions remplissant les critères du règlement. À l'issue de ce concours, nous avons récompensé le 16 octobre dernier, au Manoir de l'Isle, les participants et remis 5 diplômes. Ces diplômes (toutes catégories confondues) furent accompagnés d'un prix « fleuri » pour l'ensemble des efforts réalisés par nos habitants pour le fleurissement de notre commune.

Nous avons, en outre, présenté notre candidature au concours Départemental et avons obtenu le 18 octobre, à May-sur-Orne (Calvados), une distinction sous forme d'un diplôme (4º prix exaequo avec Bavent) remis à Monsieur le Maire, que j'ai représenté à cette occasion.

Dès février 2019, je compte poursuivre ma mission, en mettant en place les réunions de la commission et le jury. Souhaitant une plus grande adhésion des habitants des communes historiques, le bulletin d'inscription sera aussi disponible comme chaque année sur le site internet. Un grand merci pour votre future participation au concours « Maisons et jardins fleuris, balcons et façades ». Inscrivez-vous!

La toxicité des pesticides chimiques a un impact fort sur la santé humaine et sur l'environnement.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit aux communes d'utiliser ou faire utiliser les pesticides pour l'entretien des espaces ouverts au public (espaces verts, promenades, terrains de sport, voiries, trottoirs...) à l'exception des cimetières.

À partir du 1^{er} janvier 2019, la vente de pesticides chimiques sera tout simplement interdite aux particuliers et jardiniers amateurs.

Quelles sont les alternatives possibles?

- Le paillage des massifs ;
- Les semis de mélanges fleuris aux pieds des arbres ou des murs afin de limiter la pousse des « mauvaises herbes » ;
- Les méthodes thermiques : brûleur thermique, jet haute pression d'eau chaude, vapeur ou mousse chaude ;
- Les méthodes mécaniques : brosse rotative, balayeuse mécanique ;
- La simple binette, comme c'est le cas actuellement et cela représente des kilomètres pour les employés municipaux de notre large territoire.

Chers habitantes et habitants, nous vous demandons donc un peu d'indulgence si vous voyez quelques herbes folles sur les trottoirs ou dans les allées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque habitant est responsable de l'entretien de son pas de porte (déjections, déneigement, mauvaises herbes...).



Michel PITARD, Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué à la Modernisation et de l'Urbanisme

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

Permis de construire ou déclaration préalable ?

Une autorisation d'urbanisme est indispensable, quelle que soit la nature des travaux (construction, extension d'une maison, modification de façade ou de toiture, pose d'un abri de jardin, pose d'un portail, ...), elle devra être conforme au PLUi¹. Vous pouvez retirer ces documents dans votre mairie déléguée, à Livarot ou les télécharger directement en ligne: www.service-public.fr/ Selon l'importance des travaux projetés, il s'agira soit d'une déclaration préalable, soit d'une demande de permis de construire.

DÉCLARATION PRÉALABLE POUR:

- Construction dont la surface de plancher/ l'emprise au sol est comprise entre 5 et 20 m² (voire plus dans certains cas, se renseigner au service urbanisme) avec ou sans fondation (garage, abri de jardin, véranda...);
- Modification de l'aspect extérieur d'une construction (panneaux photovoltaïques, création et/ou modification d'ouverture, bardage...).
- Clôture en façade de voie publique et en limite de parcelle ;
- Piscine (enterrée ou hors sol) dont le bassin est supérieur à 10 m² et inférieur à 100 m² et qui n'est pas couverte ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m;
- Châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est comprise entre 1,80 m et 4 m et dont la surface au sol est inférieure à 2 000 m² sur une même unité foncière ;
- Changement de destination d'une construction sans modification d'aspect extérieur (transformation d'une grange en habitation, d'une habitation en commerce...);
- Division parcellaire pour permettre la construction d'un bâtiment (maison...).

1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

François SIMON Agent administratif en charge de l'Urbanisme de Livarot-Pays d'Auge



PERMIS DE CONSTRUIRE POUR :

- Construction dont la surface de plancher/ l'emprise au sol est supérieure à 20 m² avec ou sans fondation (maison, garage, local artisanal...);
- Changement de destination d'une construction avec modification d'aspect extérieur (transformation d'une grange en habitation avec modification et/ou création d'ouvertures...);
- Piscine (enterrée ou hors sol, couverte ou non) dont le bassin est supérieur à 100 m². Piscine (enterrée ou hors sol) dont la couverture au-dessus du sol est supérieure à 1,80 m;
- Châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 4 m et dont la surface au sol est inférieure à 2 000 m² sur une même unité foncière ;
- Châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est comprise entre 1,80 m et 4 m, et dont la surface au sol est supérieure à 2 000 m² sur une même unité foncière.

RECOURS À L'ARCHITECTE SELON LES DE-MANDES :

Les demandes de permis de construire peuvent être déposées directement par les particuliers (projets personnels de constructions et extensions) tant que la surface totale de plancher ne dépasse pas 150 m². Le recours à un architecte est nécessaire pour le dépôt d'un permis de construire des particuliers, au-delà de 150 m² de surface totale de plancher pour les particuliers et dans tous les cas pour les sociétés.

La signature de l'architecte n'est pas requise pour les projets soumis à déclaration préalable même si la surface de plancher totale (existant + extension) dépasse 150 m² (sauf cas particuliers).

DÉPÔT ET INSTRUCTION DES DOSSIERS:

Pour vos projets d'urbanisme, il est conseillé de vous rapprocher de votre mairie déléguée qui vous guidera et vous précisera notamment les pièces à fournir. Puis, votre demande dès lors qu'elle est complète (et donc accompagnée des pièces nécessaires) sera enregistrée et datée au service de l'urbanisme. Vous recevrez un récépissé de dépôt précisant le délai* de réponse :

- 1 mois pour la déclaration préalable,
- 2 mois pour le permis de construire (pour les habitations et leurs annexes),
- 3 mois pour les constructions autres qu'une habitation (bâtiment agricole, industriel...).

*Ces délais peuvent être allongés s'il manque des pièces ou s'il est nécessaire de consulter les services de l'État (ex : architecte des bâtiments de France).





Bernard DORIO, Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué à l'Évènementiel.

Lu en remplacement de Joël LEFRANÇOIS, démissionnaire pour des raisons professionnelles (mais reste conseiller municipal), me voilà maire-adjoint à Livarot-Pays d'Auge, délégué à l'événementiel.

Président de « Livarot Animations », une association complémentaire aux autres associations qui organisent aussi des animations, je serai un facilitateur pour toute initiative faisant vivre et bouger Livarot-Pays d'Auge.



Facilitateur également pour les animations dans les communes historiques, bien que déjà très autonomes dans la gestion de leurs événements récurrents qui déplacent un nombreux public.

Pour 2019, hormis les manifestations habituelles, une « Fête de la Musique » sera organisée à Livarot le 21 juin et ce dans plusieurs endroits de la ville, de la fin d'après-midi à la fin de soirée.

Je suis preneur des idées nouvelles ou des projets, aussi n'hésitez pas à me contacter via la mairie de Livarot-Pays d'Auge.

> Mail: mairie@livarot-paysdauge.fr Tél.: 02 31 63 53 19



Denis LE GOUT Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué aux Travaux hors voirie et écoles.

Après la mise aux normes des réseaux d'eaux pluviales et usées, les travaux d'enfouissement d'électrification ont débuté mi-novembre redonnant au centre ville un nouvel aspect. L'accès piéton est préservé laissant ainsi un accès aux commerces qui restent ouverts pendant les 4 phases des travaux.

Les travaux ont commencé dans la rue du Maréchal-Foch et sont réalisés par l'entreprise Toffolutti. L'accès piéton est préservé et, dans l'immédiat, le passage par les feux tricolores du centre-ville est toujours possible.

Les véhicules vont être ensuite déviés par le Boulevard Timmerman notamment pour les bus qui desservent le collège Fernand-Léger. Les travaux seront suspendus durant la trêve de fin d'année et les décorations de Noël pourront être mises en place. La rénovation a pour objectif d'élargir les trottoirs pour les piétons.

Calendrier des travaux :

- du 19 novembre au 20 décembre : bas de la rue Maréchal Foch;
- du 10 janvier au 22 février : haut de la rue Maréchal Foch;
- du 25 février au 12 avril : rue Marcel Gambier et rue Gambetta;
- du 15 avril au 10 mai : bas de la rue Marcel Gambier.

D'autres travaux sont ou seront réalisés sur la commune : au Mesnil-Durand en 2018 (voir page 18) et à Tortisambert en 2019.

des maires délégués s'expriment





Bernard DORIO, Maire délégué de la commune historique du Mesnil-Bacley.

LE MESNIL-BACLEY

La commune a bénéficié de travaux, principalement de l'effacement des réseaux (lignes électriques et téléphoniques enterrées) à l'entrée de Livarot et du remplacement de mobilier urbain avec de nouveaux réverbères.

Pour l'année prochaine, il est prévu de réaliser la remise aux normes électriques de notre Église. Nous avons en cours d'étude pour l'instant, le projet de sécurisation du quartier de l'Église, suite aux nombreux accidents et excès de vitesse.



Lors de la fête des voisins, un repas de type pique-nique, a été organisé dans la propriété de M. et Mme LEMIERE, que nous remercions chaleureusement. Ce repas très festif s'est prolongé tardivement.

Le repas communal, quant à lui s'est déroulé à Coquainvilliers, dans le restaurant italien Sogni d'Italia. La journée s'est poursuivie par la visite des jardins du Château de Boutemont à Ouilly-le-Vicomte. Une quarantaine de convives y étaient présents.





Stéphanie ERNOULT, Maire-déléguée de la commune historique de la Croupte.

LA CROUPTE

Nous souhaitons la bienvenue à Jean VILLETTE né le 06/03/2018.

Nous félicitons nos jeunes mariés :

- 16/06/2018 : Stéphanie ERNOULT et Nicolas MAUGER,
- 23/06/2018 : Jessica MARION et Hervé MARIE,
- 04/08/2018 : Charlotte POIRIER DU LAVOUËR et François-Guillaume LEVÊQUE.

Nous avons à déplorer le décès de M. Daniel DUDONNÉ survenu le 23/03/2018 à l'âge de 61 ans ainsi que celui de son épouse Magali le 30/08/2018 à l'âge de 49 ans.

Réfection totale du chemin de la source (anciennement chemin de l'Église).

Réaménagement du bout du chemin de Launay fin décembre 2018.

L'employé communal ne vient plus qu'une fois par semaine faire l'entretien de la commune. Il fait maintenant partie de l'équipe technique de Livarot-Pays d'Auge et se déplace selon les besoins de la commune historique.

Le repas des aînés a eu lieu le 12 juin 2018 au soir, nous étions 17 chez Colette à Cernay.







René YONNET, Maire délégué de la commune historique de Bellou.



Jean-Louis DESMONTS, Maire-délégué de la commune historique de Heurtevent.

BELLOU

Des travaux seront réalisés pour un montant total de 45 941,85 € :

- Rénovation d'un chauffage central dans un logement communal ;
- Rénovation de la voute intérieure de l'Église ;
- Rénovation des joints de la mairie ;
- Achat d'une nouvelle armoire frigorifique pour la cuisine de la salle des fêtes ;
- Travaux de voirie dans le chemin des Vaux Ménards;
- Broyage des bermes et talus des chemins communaux effectué par l'Agglomération de Lisieux Normandie.

Le comité des fêtes a reçu une subvention de 1000 € pour le rachat de la vaisselle de la salle des fêtes. Toutes les animations organisées par le comité des fêtes et ses bénévoles, nous donnent la possibilité de distribuer 19 colis aux séniors de plus de 70 ans et 28 jouets aux enfants de moins de 10 ans de la commune et profiter d'un moment festif autour de la traditionnelle galette des rois. Nous avons eu l'honneur de célébrer cet été des Noces d'Or.

Les prochaines manifestations :

28 avril : Foire à tout, Place de la Mairie de Bellou ; 16 juin : Repas champêtre avec l'orchestre Jérôme ORTET ;

30-31 août : Croisière en Mayenne et visite du Parc Terra Botanica à Angers.



11/11/2018 au monument aux morts de la commune de Bellou : Grégoire LADROUE 17 ans, porte-drapeau pour la commune de Bellou et M. DUCHEMIN, porte-drapeau pour la commune de Sainte-Marguerite-des-Loges.

HEURTEVENT

Quelques travaux sont prévus pour l'embellissement et la maintenance de la commune :

- Travaux de voirie sur La Croix Bougon;
- Broyage des bermes et talus des chemins communaux effectué par l'Agglomération ;
- Travaux de rénovation de la couverture de l'Église, prévus pour 2019 ;
- Nettoyage de quelques fossés pour 2019.

Le comité des fêtes a organisé cette année une foire à tout, un repas communal, la galette des rois et la distribution des colis aux anciens ainsi qu'aux plus jeunes pour Noël. Ces manifestations seront normalement renouvelées pour 2019.

Nous avons eu l'honneur de célébrer un mariage cet été. Nous accueillons cette année, 4 nouveaux couples et familles en résidences principales et secondaires dans notre village.

Nous sommes ravis que Mme LAMULLE ait remporté la 1ère place du concours de fleurissement des maisons et balcons fleuris. Nous vous invitons d'ailleurs à y participer l'année prochaine, pour tous les amateurs en matière de fleurs, jardinage et de plantations diverses.



Nous avons la surprise de voir naître un beau projet en cours de réalisation qui sera très attractif à Heurtevent. Avec la reprise d'une ferme dont tous les bâtiments seront restaurés afin de présenter au public une ferme BIO, une distillerie, un musée et des gîtes.





Mireille DROUET, Maire déléguée de la commune historique du Mesnil-Germain.

LE MESNIL-GERMAIN

ous avons célébré le mariage de Catherine TRANQUILLE et Fabien VANDERMEEREN, le

8 juillet dernier.



Nous déplorons le décès de Mme Ginette RETOUT.

Travaux:

Les décisions prises par le Syndicat d'Eau Potable du Pot Blanc, ont permis de remplacer des conduites détériorées sur la commune. Après l'installation d'une conduite neuve en A.E.P. (Adduction d'Eau Potable) réalisée sur le secteur du Hamars, c'est un nouveau tronçon sur le secteur des Bissonnets qui vient de se terminer. Le projet suivant concernera le secteur des Forges Mézières. Ainsi, les abonnés du réseau seront mieux desservis, les fuites et pertes d'eau seront taries.

Cette année 2018, un effort a aussi été fait sur l'entretien de plusieurs espaces communaux, terrains et chemins de randonnées, les rendant ainsi plus admirables et fréquentables. De même, le fleurissement de plusieurs symboles, républicains ou religieux de la commune déléguée a été renforcé.

Quelques photos d'un espace naturel montrent le travail de débroussaillage effectué par Valentin, jeune stagiaire de l'été, qui a dégagé deux cours d'eau naissants et affluents, le *Douet Liège* rejoignant en cet endroit le *Douet de Mesnil Germain*, ce dernier traversant ensuite le territoire vers le sud et vers la rivière de *la Vie*.

Ces efforts d'entretien ont eu pour but de donner un attrait touristique supplémentaire au village, un intérêt pour les marcheurs, randonneurs, promeneurs qui affectionnent nos chemins et surtout apporter une fierté aux deuxcent-quatre-vingts mesnil-germinois.



Nous souhaitons vivement que ces efforts soient partagés par tous et que l'ensemble des riverains soit respectueux du bien commun ; propreté des chemins et des voies, et entretien des haies bordant les routes.

Particulièrement soucieux de la préservation de l'écosystème et pour y répondre modestement, deux nichoirs décoratifs ont été construits lors du stage de Valentin avec Monsieur PERRÉE, ainsi qu'un hôtel à insectes. Ils seront prochainement installés au centre de la commune.





Administration:

À l'issue de l'enquête publique du PLUi¹, les observations émises par les propriétaires sont à l'étude.

Sécurité routière :

Les habitants du hameau de la Chapelle Noire Mare se disent exposés à des risques d'accidents en quittant ou en rejoignant leur domicile. Une solution garantissant une meilleure sécurité est recherchée.

1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.







Patrick BEAUJAN, Maire délégué de la commune historique de Meulles.



Roland BAUCHET, Maire délégué de la commune historique de Notre-Dame de Courson.

MEULLES

ravaux 2018 (la somme consacrée a été de 159 442 € TTC): Les voiries ont été refaites en enrobé: route de la losière (1.3 km), route des Chênes (150 m) et route de la conquière (150 m). Une réfection complète en cailloux et tout-venant damés a été réalisée sur 650 m chemin du Beau Fouquet et sur 150 m chemin des Éteux.

- Salle des fêtes : changement de la porte de la cuisine et pose de nouveaux convecteurs de nouvelle génération.
- Assainissement : réfection du réseau eaux usées sur la RD46 et pose de 150 m de canalisation.
- Éclairage Public : changement de 11 points lumineux energivores par des lanternes à LED (Convention avec le SDEC Energie).

Travaux 2019 : SIAEP (syndicat d'eau potable Meulles/Friardel) : réfection totale des canalisations d'eau potable en partant de la Commune de Préaux-Saint-Sébastien (D161), en passant par la route du Vaast, pour rejoindre la D164 jusqu'au bourg et reprendre la D46 vers le château d'eau. À la suite de ces travaux, l'enrobé sera entièrement effectué sur la D164 jusqu'aux limites de l'Orne par le Conseil Départemental.

Projets 2019:

- Réfection de la voirie et des chemins ;
- Rénover la grille et les portails du cimetière ;
- Automatiser les cloches et l'horloge de l'Église;
- Réparer une partie du clocher et le chauffage du Chœur ;
- Maintenir l'embelllissement du bourg ;
- Ajouter trois poteaux d'incendie.

Informations diverses:

Le repas des aînés des 4 communes du plateau a été organisé le 16 septembre et a permis de réuni 65 convives. La commémoration du 11 novembre a été célébrée en présence des enfants des Écoles Meulles/N-D-de-Courson et de nombreux habitants.

NOTRE-DAME DE COURSON

Cette année, 4 bébés sont nés dont les parents habitent Notre-Dame-de-Courson : Jeanne BRIDE, Kélian RIBES, Louis BARASSIN, Zack LE-BOURGEOIS. Deux mariages aussi : Geoffroy BLESBOIS & Louise-Emilie LAURENT, Kévin GRANDEMANGE & Adélaïde BARBIER. Malheureusement, nous avons eu à déplorer 4 décès : Mauricette COURARD, Gisèle DUPUY-FAYARD, Maurice LEBATARD et Pierre BELLIARD.

Travaux:

- La salle des fêtes avec sa cuisine nouvellement rénovée (15 983.86 €) a une capacité de 250 personnes.
- L'Église valorisée par la rénovation d'un tableau du retable (copie de Poussin), pour un montant de 3 538,30 €, accueille des manifestations musicales et expositions de peintures.

Projets:

- Panneaux solaires sur le toit de la salle des fêtes, 4 éoliennes (2 sur la commune de Cernay et 2 sur Notre-Dame-de-Courson).
- Dédoublement des emplacements de campingcars.
- Une maison médicale : un projet ambitieux porté par 2 jeunes médecins qui envisagent un établissement pluri-médical, palliant ainsi au manque de soins urgents en milieu rural. Cette construction de 600 m² serait implantée sur un terrain.

Associations:

- Sauvegarde du patrimoine coursonnais,
- Comité des fêtes,
- Club des anciens.
- Jumelage avec Sampford Peverell dans le Devon,
- Association de parents d'élèves.





Michel JULIEN, Maire délégué de la commune historique du Mesnil-Durand



Sylvaine HOULLEMARE, Maire déléguée de la commune historique de Familly

FAMILLY

epuis plusieurs années, la commune du Mesnil-Durand a réfléchi aux moyens de rendre son bourg moins dangereux. L'absence de trottoir était critique pour les enfants prenant le bus sur le grand parking à l'entrée du bourg.

L'exposition « la Vache que tré un joli sur septembre.

La D47 étant une route assez passagère, les voitures traversaient souvent beaucoup trop vite. L'entrée de l'église n'était pas sécurisée puisqu'elle donnait directement sur la chaussée. Pour sécuriser le bourg, des travaux ont donc été entrepris de septembre à novembre 2018 par l'entreprise Toffolutti. Une bonne organisation des travaux a permis que ceux-ci se fassent sans heurts.

LE MESNIL-DURAND



Aujourd'hui, des trottoirs sont accessibles pour délimiter et protéger les passants et les enfants. L'entrée de l'Église a été déplacée sur le côté et maintenant un mur sépare l'Église de la chaussée. Les parkings du bourg ont été remis en état avec l'ajout d'une place de parking pour personne à mobilité réduite. De plus, deux dos-d'ânes ont été installés afin de ralentir les voitures de façon significative.

La première phase de sécurisation du bourg du Mesnil-Durand étant terminée, ces travaux permettent aujourd'hui de lui redonner un éclat. Une autre phase sera prévue en 2020, celle d'ajouter un trottoir allant du bourg jusqu'à la mairie pour sécuriser davantage les piétons, notamment les enfants qui prennent le bus au Pontalery. 'exposition Yvonne GUÉGAN, organisée par « la Vache qui lit », ouverte depuis mai, a rencontré un joli succès et s'est prolongée jusqu'au 16 septembre.



La brocante de Festi'Familly, prévue par le Comité des fêtes a eu lieu le 9 septembre, un premier essai encourageant!

La fête des sorciers, célébrée par « la Vache qui lit », s'est déroulée le 31 octobre ; familles, déguisements, énigmes d'enfer, citrouille et goûter étaient au rendez-vous .

L'association a organisé une exposition des crèches du monde et une veillée de Noël, contes et chants, laïcs et religieux, en compagnie de Frère Joseph, à l'Église Saint-Jean-Baptiste le 21 décembre à 20h15. La soirée s'est terminée par un vin chaud. La prochaine exposition portera sur la vache dans toutes ses déclinaisons et sera prête au printemps, puis viendra une course aux œufs de Pâques dont la date est à déterminer.

La « Vache qui lit » et le Comité des fêtes organiseront un rallye-piétons-cavaliers-cyclistes et voitures, vers la fin de l'hiver. En juin aura lieu le traditionnel barbecue de Festi'Familly : une journée champêtre avec animations, jeux pour les enfants et déjeûner de grillades, bal aux lampions et saucisses grillées... « la Vache qui lit » organisera en soirée un concert en l'Église, suivi de son second feu de la Saint-Jean, particulièrement réussi l'an dernier!







Xavier LEMARCHANT, Maire déléguée de la commune historique des Autels-Saint-Bazile.

LES AUTELS SAINT-BAZILE

ne année 2018 qui s'achève avec son lot de travaux concernant notre Église : réfection de son porche en début d'année, puis du clocher au printemps prochain dont les travaux (devis estimatif : 14 096€ HT) seront intégralement pris en charge par Livarot-Pays d'Auge. Un embellissement total pour cette Église du XVème siècle à pans de bois et ses murs en pierres « de Vimoutiers » que l'on appelle aussi « Roussier » ce qui lui donne un cachet inégalable le soir au coucher du soleil. (Pour visiter l'Église : 02 33 67 32 81, prochaine messe le dimanche 4 août 2019).

La population de la commune se stabilise malgré 2 départs : La ferme de Mesnilval ou naquit la mère de Charlotte CORDAY n'a plus d'activité. Le couple d'agriculteurs qui l'exploitait a pris sa retraite, il n'y a pas de repreneur en vue.

En ce qui concerne l'adressage, neuf voies ont été renommées. La pose des panneaux et des plaques avec le numéro métrique de chaque habitation sera faite par une entreprise dans les prochaines semaines.

Les bureaux de vote seront regroupés en sept points sur l'ensemble de la commune nouvelle pour les élections européennes de mai 2019. Les électeurs de la commune historique des Autels-Saint-Bazile voteront désormais à Livarot. Une première pour nous.

Je vous souhaite à tous d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne année 2019 à vous ainsi qu'à vos proches.





Jean-Claude BÉNARD, Maire-délégué de la commune historique de Tortisambert.

TORTISAMBERT

Plusieurs types de travaux ont été réalisés cette année, dont :

- Travaux de voirie dans le chemin de la Gondonnière ;
- Broyage des bermes et talus des chemins communaux effectué par l'Agglomération de Lisieux Normandie ;
- Changement des portes et des huisseries en double vitrage de la mairie.

Il est prévu pour 2019, de réaliser la rénovation de la barrière du cimetière, la réfection du centre bourg et la continuité des travaux de la mairie et du logement communal avec un nouveau ravalement.



Nous vous rappelons que le comité des fêtes organise plusieurs manifestations au cours de l'année dont le vide-grenier avec son exposition de tracteurs anciens le 1^{er} mai.

Nous avons eu le plaisir d'avoir 2 passages dans la commune de la célèbre course cycliste Paris-Camembert. Elle sera renouvelée le 16 avril 2019.

Nous avons eu l'honneur de célébrer un mariage cet automne et la tristesse d'apprendre le décès de M. Jean-Baptiste RABANY, qui fut Maire-Adjoint honoraire pendant de nombreuses années.

Nous accueillons cette année, 5 nouveaux couples et familles dans notre village. L'ancien presbytère est toujours en vente, n'hésitez pas à en parler autour de vous!





Fréderic LEGOUVERNEUR, Maire délégué de la commune historique de Saint-Michel-de-Livet.

SAINT-MICHET DE-LIVET

La fête du 14 juillet, organisée par le comité des fêtes sur la place de la mairie, a connu une belle affluence comme les années précédentes. Le repas des aînés s'est déroulé le 30 septembre au Sap avec une vingtaine de convives.

La clinique équine dont l'entrée discrète se situe sur la D111A est en fait la plus importante clinique équine privée de France, avec plus de 20 vétérinaires, plusieurs bâtiments, des équipements de pointe comme IRM, scintillographe, salles d'opération et box de réveil, et des extensions en cours pour les poulains et les urgences. Le sous-préfet a visité la clinique le 12 janvier 2018 et le président de l'Agglomération Lisieux Normandie le 30 octobre dernier, pour découvrir cette activité remarquable de notre territoire.

En plus du policier municipal qui couvre toute la commune de Livarot-Pays d'Auge, a été nommé un correspondant de la gendarmerie nationale, le Lieutenant SALERNE, qui en liaison avec le maire délégué effectue une mission de veille sur la commune.

Le Club de l'Amitié, animé par Annick SURDIVES, réuni chaque mois les joueurs de cartes à la mairie. L'association de sauvegarde du patrimoine a perdu sa présidente et sa trésorière qui ont démissionné compte tenu de leur délocalisation. L'Assemblée Générale s'est malgré tout tenue le 3 novembre et reste active sous la houlette de Pierre IZOAR dans le cadre des travaux à venir pour l'Église.

Après une première délibération pour la réfection de la voûte du cœur de l'église en 2017, la DRAC a souhaité un diagnostic complet de l'architecte des bâtiments de France, qui a donné lieu a plusieurs visites et sondages, et un programme

de travaux renforcé avec de la maçonnerie et une facture doublée. Une nouvelle délibération en octobre a validé ces travaux, qui devraient être réalisés en 2019. Il a aussi été décidé d'abattre l'épicéa derrière l'Église et de tailler l'if qui touche le toit du bâtiment de l'autre côté de la route.

Elle nous a quittés : Michèle SCHUWY, décédée en novembre.

Le mois de juin a connu un épisode orageux extrêmement violent qui a donné lieux à des inondations de maisons, notamment en bas de la côte de la D111B; il a été demandé à l'agence routière du département d'intervenir pour limiter et mieux contrôler les flux d'eaux. Un premier travail a été effectué sur les caniveaux, et une intervention est prévue en 2019 pour la dernière partie de la descente.





Didier LALLIER, Maire-délégué de la commune historique de Fervaques.

FERVAQUES

réations :

Madame Noëlle DORTÉE a ouvert le café/bar/ restaurant du commerce au mois de mars 2018. Elle organise également des soirées couscous, choucroute...

Mmes Christelle BOUSSELAIRE et Georgina CAMUS-GUILLAUME ouvriront leur cabinet d'infirmières, place de la fontaine, au mois de février 2019. Elles ont pour projet d'intervenir auprès des écoles et des habitants de la commune pour la prévention de santé publique (hygiene, équilibre alimentaire...).

Elles travailleront en réseau avec les différents professionnels de santé, feront une journée de dépistage pour le diabète et la tension. Elles vont également organiser des soirées thématiques comme la naturopathie (phytothérapie, huiles essentielles...) et d'autres projets suivront.

À toutes nous souhaitons une bonne réussite!



Collège Fernand LÉGER

1 route d'Orbec – Livarot 14140 LIVAROT PAYS D'AUGE

Tél.: 02 31 63 50 75 - Mail: ce.0140067x@ac-caen.fr http://college-fernand-leger.etab.ac-caen.fr/

Les sorties proposées aux collégiens durant le premier semestre 2019 seront les suivantes :

- une sortie au mémorial de Caen avec tous les élèves de 3^{ème} le 5 mars dans le cadre du programme d'Histoire et d'Éducation Morale et Civique;
- une sortie à Paris avec tous les élèves de 4^{ème} en avril ou en mai pour étudier la période XIX^{ème} à Paris dans le cadre du programme d'histoire;
- une sortie à Vieux-la-Romaine le 6 mai avec tous les élèves de 6^{ème} dans le cadre du programme d'histoire ;
- une sortie au Mont-Saint-Michel avec tous les élèves de 5^{ème} ;
- une sortie à Villers-sur-Mer pour tous les élèves de 5^{ème} dans le cadre du programme de Sciences et Vie de la Terre les 10 et 24 mai.

Nous remercions le FSE¹ et l'association des parents d'élèves pour leur contribution à ces sorties.

Les projets culturels marquent aussi la vie du collège et sont accompagnés par le Conseil Départemental et la mairie de Livarot-Pays d'Auge que nous remercions chaleureusement, avec notamment :

- le projet Molière qui permet aux élèves de 5^{ème} de découvrir des pièces de Molière et cela en partenariat avec la Compagnie Couverture(s);
- la découverte de l'œuvre de Fernand LÉGER et la réalisation d'œuvres pour une vingtaine d'élèves de 3^{ème},
- l'atelier théâtre « découverte et pratique », intégré dans les emplois du temps des élèves, accueille 14 élèves de 4ème et de 3ème 2h par semaine en partenariat avec le Tanit. Une représentation sera donnée au mois de juin au cinéma Le Parc ;
- une participation au dispositif collège au cinéma.

D'un point de vue sportif, la section et l'option « badminton » profitent à une trentaine d'élèves du collège. D'autres projets pédagogiques et culturels se dérouleront mais n'ont pas encore été fixés.

1 Foyer Socio-Éducatif Principal : M. Stéphane VITEL

Centre de LOISIRS

Tél : 06 22 91 89 91 https://www.facebook.com/centredeloisirslivarot

e Centre de Loisirs, à l'école des Rosiers, accueille vos enfants âgés de 3 à 12 ans de 8h à 18h et les activités se déroulent principalement dans l'enceinte de l'école primaire des Rosiers. Il est ouvert à tous les enfants de Livarot-Pays d'Auge et hors commune.

Les enfants ont également fêté Halloween. Nous nous sommes penchés sur la façon de découvrir Halloween dans différents pays, dans le reste du monde mais aussi par le biais du théâtre, du dessin et de la bande dessinée. La semaine s'est conclue avec un bal déguisé pour les anniversaires à la Résidence de l'EHPAD¹ St-Joseph pour un moment intergénérationnel convivial et de partage.

1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

L'ACTU:

Retrouvons-nous aux prochaines vacances d'hiver!

Directeur: M. Nicolas BAZIN



l'enseignement

Écoles de MEULLES N-D de COURSON

Notre-Dame de Courson 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE Tél. : 02 31 32 31 55

HORAIRES:

Meulles: 8h45 à 11h45 et 13h15 à 16h15.

Notre-Dame de Courson : 8h30 à 11h30 et 13h à 16h.

e temps scolaire est de 24 h par semaine, sur 4 jours. Un service de garderie accueille les enfant le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h et un service de cantine est assuré chaque midi. (la réservation du repas se fait le jour même).

L'école accueille un effectif de 82 élèves sur 4 classes de la TPS au CM2.

À Meulles:

M. GERMAIN : Maternelle de 28 élèves, Mme MISERAY : CP/CE1 de 19 élèves.

À Notre-Dame-de-Couson :

Mme PAYEN (Directrice): CE2/CM1 de 18 élèves,

Mme SIMON: CM1/CM2 de 17 élèves.

Chaque classe est dotée d'un TBI (Tableau Blanc Interactif).

Thème de l'année : le Voyage/tour du monde.

L'ACTU:

- 2 sorties au théâtre de Lisieux sont prévues.
- Une classe profite du dispositif Chœur à l'école et pratique la musique 1h30 par semaine.

Les autres classes profitent aussi d'une intervention en musique ;

- Les classes de CP au CM2 bénéficient d'un cycle à la Piscine de Saint-Pierre-en-Auge et auront également des interventions sur la nature en projet avec l'Agglomération Lisieux Normandie;
- Les enfants se rendront régulièrement à la médiathèque de Livarot ;
- Concert au Cinéma Le Parc à Livarot en fin d'année scolaire ;
- Début juin, l'école participera à la fête des Abeilles organisée par la municipalité, cette année à Notre-Dame-de-Courson ;
- Kermesse de l'école, 29-30 juin 2019.

École de CHATEAUBRIAND

Route d'Orbec - Fervaques 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE Tél. : 02 31 32 58 12

HORAIRES:

École maternelle : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h. École élémentaire : 8h35 à 12h05 et 13h35 à 16h05.

e marché de Noël a eu lieu le 7 décembre de 17h à 20h, il a été organisé par l'APE avec la participation de la chorale des élèves de Fervaques. Les élèves ont assisté à un spectacle intitulé « Dessine moi une chanson » vendredi 14 décembre, à la salle des Fêtes de Fervaques. Ce spectacle a été offert par la municipalité.

Toute l'école travaille cette année sur le thème de l'eau, avec la mise en place de la semaine eau (6 classes 135 élèves). Nous avons déposé des dossiers auprès de l'agence de l'eau pour obtenir des subventions. Nous avons obtenu par la communauté d'Agglomération Lisieux Normandie une intervention de Loic NICOLLE pour les 6 classes : pêche en rivière et découverte du littoral (sortie à Villers-sur-mer).

Nous organiserons pour la clôture de « cette semaine eau » une exposition des différents travaux des enfants avec la participation de la chorale de l'école (porte ouvertes).

Nous projetons une sortie cinéma ou théâtre en début d'année 2019.

Les classes de maternelle travaillent également sur un projet artistique départemental Karambolages et exposeront leur oeuvre en fin d'année sur Caen (visite musée Beaux-Arts).

L'ACTU:

Le carnaval est programmé le vendredi 7 mars et la kermesse le samedi 29 juin.

Directrice : Madame Delphine PAYEN Directrice : Madame Esther TORRAILLE



École des ROSIERS

Rue des rosiers - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Tél.: 02 31 63 53 64 - Fax : 02 31 63 50 99 Téléphone cantine : 02 31 32 01 14

livarot.etab.ac-caen.fr

HORAIRES:

8h40 à 12h et 13h40 à 16h20.

Les trois axes majeurs des projets pour l'année à venir restent la culture, l'éducation au développement durable et le bien vivre ensemble :

- Poursuite d'orchestre à l'école (75 élèves musiciens), interventions chorales en CE2, initiation à la musique par Marie-Claire LE BACQUER dès la petite section, interventions djembé en CP, arts plastiques en CE1-CE2 (en lien avec le projet biodiversité), projet autour de la bibliothèque d'école et visite à la médiathèque « La Fabrique » ;
- Avec le soutien de l'Agglomération dans le cadre des projets « Y'a pas de mauvaises graines » plusieurs classes travailleront cette année autour de la biodiversité (les oiseaux, la forêt...), des déchets. Réalisation d'un projet jardinage en partenariat avec le CFA du Robillard pour les CM1-CM2, participation au défi « École Énergie » (SDEC, Agglomération, commune) de la classe de CM2, actions des maternelles autour des saisons (les changements de paysages, la vie des animaux....);
- Développement du rôle des délégués des classes (échange avec des élus, construction de projets, participation aux instances de l'école....), poursuite des actions d'amélioration du climat scolaire (rencontre sportive, projet d'aménagement des cours de récréation, formations à destination des élèves...), réalisation de projets en partenariat avec le collège (en anglais, en littérature), mise en place d'actions autour de la santé, Fête de la musique; Carnaval le 20 juin 2019, Kermesse le 30 juin 2019.

Effectifs de l'école: 309 élèves.

L'école dispose d'un dispositif 100% réussite au CP qui permet d'accueillir les élèves dans des classes à effectifs réduits et de proposer une pédagogie innovante afin de permettre à chaque élève d'apprendre à lire dans les meilleures conditions. L'école dispose également d'un mi-temps « plus de maîtres que de classes » avec ce même objectif d'offrir le meilleur accompagnement possible sur les autres niveaux.

Directeur: Monsieur Jean-Baptiste LECELLIER-LEPECQ

École SAINT-JOSEPH

(établissement scolaire privé) 22, rue Delaplanche - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE Tél.: 02 31 63 50 23

ecolesaintjoseph.livarot@orange.fr

HORAIRES:

8h30 à 12h et 13h30 à 16h15.

'école accueille un effectif de 118 élèves sur 5 classes de la TPS au CM2. Les classes de GS au CM2 bénéficient d'un cycle piscine à Saint-Pierre-en-Auge.

L'éco-citoyenneté est au cœur de nos projets cette année avec des animations orchestrées toutes l'année : goûter et pique-nique zéro déchet, fabrication de compost, tri des déchets, recyclage des cartouches d'encre et des piles, participation à l'opération « Nettoyons la nature ». En partenariat avec l'Agglomération Lisieux Normandie, des ateliers seront organisés (PS/MS: La Biodiversité de la forêt; GS/CP/CE1: Les déchets; CE2/CM1/CM2: les énergies).

<u>Sorties pédagogiques en lien :</u> visite de la centrale thermique du Havre.

Comme tous les ans, une semaine sans cartable dédiée au théâtre aura lieu, du 3 juin au 7 juin aboutissant à une représentation le vendredi 7 juin.

Parcours Citoyen de l'année: Partenariat avec l'EHPAD permettant l'échange entre les résidents et les enfants; Éducation aux médias: les CM passent le permis internet en collaboration avec la gendarmerie; Éducation environnement. Parcours Éducatif: Pratique de yoga et relaxation dans les classes suite à une formation des enseignants; Rencontres sportives avec d'autres Écoles.

<u>Parcours Culturel</u>: Théâtre, percussions, danse; Cinéma; Visite et animations à la médiathèque; Conte musical « le grain ».

L'ACTU:

- Carnaval: 20 juin 2019;
- Sortie scolaire surprise le 26 juin 2019 ;

Animations organisées par l'APPEL:

- Loto: samedi 09 mars 2019;
- Kermesse: dimanche 23 juin 2019;
- Porte ouverte : samedi 27 avril 2019 de 9h à 11h30.

Les inscriptions pour la rentrée 2019 sont ouvertes jusqu'à fin mai.

Directrice: Madame Fanny COUPRY



les services de l'Agglomération

L'ambition de l'Agglomération à Livarot-Pays d'Auge

La communauté d'Agglomération Lisieux Normandie s'engage pour favoriser l'attractivité et le dynamisme de tous les centre-bourgs de son territoire.

A ce titre, elle a conclu des partenariats financiers avec l'État, la Région Normandie et le Conseil Départemental du Calvados.

Pour les années 2017-2018, grâce aux différents partenariats financiers conclus par l'Agglomération, la commune de Livarot-Pays d'Auge va bénéficier de 1,4 millions d'euros :

Contrat de ruralité : 325 000 €
Contrat Régional : 487 200 €
Contrat Départemental : 600 000 €

L'Agglomération a la volonté de développer et de renforcer la coopération entre l'Agglomération Lisieux Normandie et ses communes membres, ainsi :

- elle a inscrit 1 million d'euros à son budget dans le but de soutenir les projets portés sur l'ensemble du territoire,
- elle œuvre pour la mise en place d'un schéma de mutualisation.

Habitat: Bénéficiez des aides à l'amélioration de l'habitat. Vous avez des travaux à réaliser pour améliorer votre habitat résidentiel ou locatif? Vous pouvez bénéficier d'aides exceptionnelles et de conseils gratuits.

Un exemple : Un habitant de Fervaques a obtenu 20 000€ d'aides soit 29% du montant de ses travaux qui s'élevaient à 49 897€ (subvention ANAH, prime « Habiter mieux » et aide de l'Agglomération Lisieux Normandie).

Si comme lui, vous souhaitez profiter de ces aides, renseignements au 02 31 53 73 73 ou permanences le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h30 à 12h au Point Info 14.

L'Agglomération en pratique :

Médiathèque La Fabrique :

20, rue Georges Leroy - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 02 31 61 88 18 - mediatheque-livarot@agglo-lisieux.fr

Centre culturel:

36, rue du Général Leclerc - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 02 31 63 05 74

Maison de la Petite Enfance :

place de la Gare - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 02 31 48 18 28

Pôle Santé Libéral et Ambulatoire :

place de Berovo - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 02 31 63 50 54

Les déchets ménagers et décheterie :

ZI Nord - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 06 16 44 14 25

Bureau d'Information Touristique:

(ex Office de Tourisme) 1, place Gerges Bisson - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 02 31 63 47 39

Camping:

rue du Général Leclerc - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 06 77 43 09 83

Télécentre:

24 Rue Delaplanche - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 02 31 61 66 00

Maison de Services au Public / Point Info 14:

8, rue du Général Leclerc - Livarot 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE 02 31 32 20 90 maison-des-services-publics-info-14@wanadoo.fr





Culture

L'Agglomération Lisieux Normandie a une forte ambition culturelle. Elle a ainsi lancé la démarche citoyenne « Vents de culture ». Celle-ci a débuté le 4 octobre dernier à Livarot.

Vents de culture, c'est quoi?

- Permettre à tous les habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie de donner son avis pour un projet culturel partagé;
- Faciliter l'accès à l'information sur l'offre culturelle du territoire ;
- Favoriser la pratique d'un instrument de musique, du théâtre, de la danse, du dessin ;
- Susciter la curiosité sur l'offre culturelle proposée :
- -Donner une place aux artistes sur notre territoire.

Vents de culture, c'est pour moi?

Plus que jamais, c'est toi, lui, elles, vous, que nous attendons pour discuter de la culture de demain. Habitants, citoyens, usagers, membres d'une association, professionnels de la culture ou d'ailleurs ... votre avis compte, nous vous attendons nombreux !

Vents de culture, c'est quand?

Du 4 octobre au 7 mars, 6 rencontres citoyennes ont été programmées sur l'ensemble du territoire et près de chez vous.

Les prochains rendez-vous : Orbec : Samedi 2 février – 9h30 Centre culturel, 4 place Joffre, 14290 Orbec

Lisieux : Jeudi 7 mars – 19h Salle Canada, Parc des expositions, Rue Édouard Branly, 14100 Lisieux

Plus d'infos:

www.lisieux-normandie.fr ventsdeculture@agglo-lisieux.fr 06 01 88 38 72

François GILAS,

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie en charge du Développement économique Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge délégué aux Relations avec l'Agglomération.

3 QUESTIONS

Quelle est l'action de l'agglomération en matière économique ?

L'Agglomération a été fondée autour de plusieurs compétences obligatoires dont le développement économique. Nous souhaitons actionner et articuler les leviers que confère le développement économique avec pour objectif de densifier et de requalifier l'offre locale de foncier et d'immobilier d'entreprises.

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique sont quelque uns des domaines d'intervention de l'agglomération en matière économique.

Son action vise à impulser une forte dynamique et faire émerger de nouvelles activités... Dans un contexte de mutation et afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, l'agglomération a passé une convention avec Régional Partner pour favoriser l'installation d'entreprises sur le territoire.

D'un point de vue local, comment qualifiezvous l'activité économique de Livarot ?

En ce qui concerne Livarot-Pays d'Auge, nous avons conscience que le contexte économique actuel est très compliqué.

Pour mémoire, l'industrie livarotaise compte plusieurs fleurons. Elle est historiquement basée sur des filières d'excellences issues de l'agriculture. Graindorge et la cidrerie CCLF en sont les illustres représentants. D'autres entreprises assurent toujours à Livarot une certaine dynamique industrielle : Sanchez, la Sera, Emag... Malheureusement, l'actualité avec l'annonce de la fermeture d'entreprises de premier rang telles que Bloc Miroir ou France Ouest-imprim montre toute la fragilité de notre tissu économique.

Quelle est le potentiel économique de Livarot-Pays d'Auge ?

Le bassin d'emplois de Livarot-Pays d'Auge reste attractif. Depuis la création de la ZA, plusieurs entreprises, soutenues par la collectivité, ont choisi de s'installer dans la zone d'activité nord de Livarot : ADM Trun, Dekra,... D'autres entreprises se sont développées comme Launay Matériaux. Dernièrement, Made Inox, Lav'Equine, ou Atol Meca les ont rejoints. L'agglomération a donc un rôle d'accompagnement des entreprises. Elle suit actuellement plusieurs projets d'implantation à Livarot-Pays d'Auge et poursuit la commercialisation des terrains sur cette emprise foncière.

les différents services

l'EHPAD² Saint-Joseph

55 rue du Général Leclerc - Livarot 14140 LIVAROT PAYS D'AUGE Tél.: 02 31 63 51 80 - Fax: 02 31 63 88 74 contact@stjosephlivarot.fr

OUVERTURE DE LA VILLA VERTE:

PLATEFORME DE RÉPIT ET DE SOUTIEN AUX AIDANTS

A destination des personnes âgées et proches aidants du Pays d'Auge sud, ce dispositif permet de trouver une ressource de proximité afin de favoriser un maintien à domicile de qualité. Un projet porté de longue date!

Directrice: Claude MÈDES

Marpa MARPA¹ LES RIVAGES DE LA TOUQUES

Route de Livarot - Fervaques 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE Tél : 02 31 32 01 34 marpafervaques@orange.fr

Cette Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées, de plus de 60 ans, est une maison de retraite et un établissement d'hébergement.

Implantée à Fervaques, la Marpa propose une cuisine familiale préparée sur place de façon traditionnelle. Des animations sont régulièrement organisées.

Elle appartient au secteur public, la commune de Livarot-Pays d'Auge l'a donc en régie.

Responsable: Madame Chantal COMTE-ROOVERS

SUDOKU

But du jeu : Remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases. Une grille ne peut aboutir qu'à une seule solution.

Pour trouver les chiffres manquants, tout est une question de logique et d'observation.

5	3		0	7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
8			8		3			1
7				2				1 6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	5 9



Jacqueline MICHEL, Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge déléguée aux Affaires Sociales.

embre de la Commission d'Admission des résidents de la MARPA¹.

Membre du Conseil de la Vie Sociale *(C.V.S)* de l'EHPAD² et secrétaire-trésorière de la Fondation Saint-Joseph qui gère l'EHPAD de Livarot.

Également en charge du C.C.A.S.³ de Livarot-Pays d'Auge avec Marie-Jeanne LEBOURGEOIS (voir page 8).

- 1 Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées.
- 2 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.
- 3 Centre Communal d'Action Sociale.



les formalités administratives

ACCEDEZ À LA PROPRIÉTÉ À LIVAROT-PAYS D'AUGE

Terrains à bâtir, entre ville et campagne, proches des commodités, disponibles à Livarot, Auquainville ou Fervaques. Idéal pour réaliser votre projet de construction.

LOTISSEMENT DE LIVAROT:

02 31 63 53 19 - mairie@livarot-paysdauge.fr

LOTISSEMENT D'AUQUAINVILLE:

0231323018 - mairie.auquainville@wanadoo.fr

LOTISSEMENT DE FERVAQUES:

02 31 32 31 64 - mairie-fervaques@wanadoo.fr

Restez vigilant à tous démarchages par téléphone ou à domicile :

La municipalité met en garde les habitants contre des appels téléphoniques frauduleux et contre l'envoi de courriels de même nature. Soyez vigilant! En aucun cas, vous ne devez y donner suite.

Des campagnes de vishing (démarchages frauduleux par téléphone) qui usurpent le nom de société (EDF, CPAM...) existent.

Le but est de vous faire appeler un numéro fortement surtaxé afin de vous soutirer de l'argent indirectement. En aucun cas, vous ne devez y donner suite.

Pour rappel, **vous ne devez pas fournir vos coordonnées bancaires** (n° de compte bancaire, RIB, n° de carte bancaire...) à votre interlocuteur, au cours de votre conversation téléphonique ou par mail.



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LIVAROT

RECRUTE



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : POURQUOI PAS VOUS ?





- ▶ Des moyens pour lutter contre les incendies et assurer la protection des biens et des personnes.
- ▶ une équipe constituée de 22 sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes sous engagement qui se relaient jours et nuits pour apporter une réponse rapide et adaptée aux demandes de secours.
- ► Plus de **500 interventions** par an.



Pour plus d'informations sur les modalités de recrutement contactez la caserne de Livarot livarot.chefcentre@sdis14.fr 06 61 87 14 49

Retrouvez le **SDIS 14** sur sa page facebook et son compte twitter